



PROSEC

Pro Senectute Fribourg

Charte 2022-2024

Vision - Mission - Valeurs
Services et prestations - Gouvernance

Version publique¹ FR/DE disponible sur:
www.fr.prosenectute.ch

¹ Ce document est une version synthétique et publique du ProSEC validé par le Conseil de Fondation du 14 décembre 2021. Il a été traduit et mis en forme par la direction en janvier 2022.

Vision

Pro Senectute Fribourg est le spécialiste terrain des questions propres à la vieillesse dans le canton de Fribourg. La Fondation est l'interlocutrice principale des autorités cantonales et communales sur la question des besoins et des réponses à donner aux défis de l'âge relevés dans les politiques Senior+. Comme entreprise sociale, la fondation développe des prestations de services accessibles et de qualité dans toutes les régions du canton en privilégiant l'autonomie, l'autodétermination et la participation des seniors. Pro Senectute est identifié par les personnes âgées du canton comme un lieu d'écoute et de confiance. Elle est reconnue comme un lieu d'innovation sociale.

Mission

Par sa large palette de prestations, Pro Senectute Fribourg contribue activement au bien-être, à la dignité et à la qualité de vie des personnes de 60 ans et + domiciliées dans le canton de Fribourg. Elle prend particulièrement en compte les besoins des personnes âgées vulnérables sur le plan social, économique, de la santé et/ou culturel.

Pro Senectute est active dans le domaine du travail social, du travail social communautaire, de la prévention et promotion de la santé, de l'animation socio-culturelle et des services divers à la personne, afin de renforcer le maintien des personnes âgées dans leur lieu de vie.

La Fondation fonctionne comme un soutien précieux d'initiatives privées ou publiques, individuelles ou collectives, qui œuvrent dans le sens des valeurs de la présente Charte. Elle promeut le bénévolat et l'engagement citoyen.

La Fondation est un leader d'opinion sur toutes les questions politiques cantonales et communales propres à l'âge ; elle privilégie toujours les partenariats avec d'autres acteurs du monde médico-social.

Pro Senectute s'engage pour le partage entre les générations en privilégiant les projets et initiatives qui réunissent différents âges de la vie ou au sein même de la vie âgée. Elle réalise un travail important de sensibilisation sur ce sujet.

La Fondation cantonale participe activement aux actions de la Fondation nationale dont elle est une émanation.

Par son action, Pro Senectute FR poursuit les objectifs généraux suivants, dans la limite des possibilités de son action :

1. Encourager l'**autonomie** et l'**autodétermination** des seniors avec leur active **participation**

2. Promouvoir leur **intégration** dans la société et maintenir le **lien social**

3. **Inform**er et **offrir** aide, conseil et accompagnement

4. Favoriser le dialogue, la compréhension et la solidarité

5. Assurer l'**information** et la **coordination** en lien avec les institutions fédérales et cantonales, publiques et privées

6. Exercer une présence sur l'entier du territoire cantonal, en **français** et en **allemand**

Valeurs²

Par son action, Pro Senectute FR soutient et défend les valeurs suivantes, aussi bien à l'égard des bénéficiaires des services qu'entre les collaborateurs/trices, les bénévoles et les membres du Conseil, de même qu'envers ses partenaires :

Respect	dignité, confidentialité, égalité de traitement, équité, respect de l'intégrité des personnes.
Ecoute	bienveillance, compréhension, sens du dialogue et de la communication, chaleur humaine, empathie, accueil sans jugement.
Soutien	aide et support procurés en réponse aux demandes formulées dans la mesure des possibilités de Pro Senectute FR, apport de réponses concrètes et adaptées. Pro Senectute FR voue une attention toute particulière à rassurer les seniors et à les aider dans leurs différentes requêtes.
Dynamisme	créativité, ouverture, sens de l'initiative, volonté d'innover en diversifiant et en enrichissant services et prestations.
Engagement	sens des responsabilités et professionnalisme, collaboration, cohérence, fiabilité, efficacité et solidarité. Pro Senectute FR valorise l'esprit d'équipe et construit ses rapports de travail dans le sens de la co-responsabilité.



² Renvoi aux « Valeurs et vision » déterminés par Pro Senectute Suisse dans le document « Stratégie de l'ensemble de l'organisation 2022 », www.prosenectute.ch/fr/qui-sommes-nous/l-ensemble-de-l-organisation/strategie-2022.html / Illustration extraite de la même adresse

Services et prestations

Pro Senectute FR déploie ses activités 2022-2024 dans les 6 domaines d'intervention suivants :



+ **une prestation transversale** : Tous les collaborateurs/trices offrent une disponibilité permanente durant les heures d'ouverture du secrétariat, en plus de prestations ciblées spécifiques ci-dessous ; ils exercent des tâches d'information et de coordination. Chaque demande est entendue et prise en compte dans la mesure des possibilités de l'institution. Un outil (webtool) permet d'enregistrer ces prestations.

1. SOCIAL

Présentation : Le domaine « Social » réunit le Service de consultation sociale et l'accompagnement bénévole. Il est assuré par les assistants sociaux. La consultation informe les personnes de 60 ans et + en matière de sécurité sociale et leur offre écoute et soutien dans la recherche de solutions personnalisées face aux difficultés rencontrées. La consultation sociale se fait uniquement sur une base volontaire et en étroite collaboration avec la personne. La fondation met en avant son savoir-faire dans ce domaine.

Un soutien administratif et une aide à la gestion sont proposés, tout comme des conseils pour le maintien à domicile et une orientation vers les services adéquats en collaboration avec le réseau. Le versement d'aides financières individuelles est possible. Des renseignements lors de l'entrée en EMS sont disponibles.

Enjeux : La proximité est privilégiée ; les consultations sociales peuvent avoir lieu dans les différents bureaux de Pro Senectute ou à domicile ; les collaborateurs sont en contact étroit avec les institutions locales. Le financement de la prestation gratuite doit être garanti par les pouvoirs publics.

Outils spécifiques :

A) AVEC : Accompagnement convivial

L'accompagnement convivial met en contact la personne âgée avec un/e bénévole, en tenant compte des alchimies individuelles. Contre rémunération, le Service d'accompagnement propose présence et compagnie (conversation, lecture, jeux), promenade accompagnée, activités à l'extérieur du domicile (petits achats, boire un verre, etc.).

B) SAA : Accompagnements administratifs

L'accompagnement administratif à domicile permet le maintien de l'autonomie et de la qualité de vie par le soutien dans l'aide à la gestion administrative (gratuite) : aide à la préparation et au paiement des factures, démarches concernant l'assurance maladie, la caisse de compensation ou d'autres assurances sociales, classement des documents et des factures ou correspondance administrative simple.

2. ACTIVITES

Présentation: Dans les activités, le Service *Sport, culture & formation* organise/propose toute une palette d'activités collectives de ressourcement pour créer du lien et permettre de développer ou de maintenir les compétences, de même que pour lutter contre l'isolement. Des activités de prévention et promotion de la santé sont aussi proposées. Les notions de création de nouveaux liens et de plaisir sont privilégiées. On y recherche l'épanouissement individuel dans et par le groupe. Les activités proposées dans le catalogue (2 X par an) sont dans la mesure du possible accessibles pour tout budget et toute condition physique. Priorité est placée sur le public vulnérable³. Les collaborations avec des groupes de seniors locaux sont privilégiées. Des tables d'hôte sont mises sur pied afin de favoriser les rencontres autour d'un repas.

Enjeux: Les exigences de prévention et de promotion de la santé sont remplies et permettent un financement complémentaire. Les moniteurs/trices sont formé/es dans toutes les disciplines. L'accès à la culture est particulièrement pris en compte. Les prestations sont disponibles dans toutes les régions.

3. SERVICES D'AIDE A DOMICILE

Présentation: Sous cette rubrique sont regroupés les services individuels à la personne qui permettent de soutenir les seniors dans l'exercice de leur autonomie et autodétermination.

A) Moyens Auxiliaires

Présentation: le Service des moyens auxiliaires propose des aides sous forme de conseils personnalisés et dispose de nombreux moyens auxiliaires pour améliorer la mobilité, l'autonomie et pour faciliter les gestes du quotidien, notamment en vue du maintien à domicile. Pour cela, le Service des moyens auxiliaires exploite un magasin et intervient à domicile. Il entretient et répare du matériel mis en location et en vente. Il loue des lits médicalisés en étroite collaboration avec les hôpitaux, les soins palliatifs et les soins à domicile dans tout le canton. Il peut aussi intervenir dans des adaptations individuelles du logement.

Enjeux: Le développement de partenariats traditionnels et innovants est réalisé. La qualité du service après-vente est garantie en synergie avec les autres secteurs.

B) Service de nettoyage

Présentation: le Service de nettoyage permet le maintien du bien-être et de la qualité de vie quotidienne chez soi. Pour cela, le Service de nettoyage fournit/propose des prestations de nettoyages périodiques et/ou ponctuels.

Enjeux: La qualité des prestations est garantie, tout comme la réactivité et la flexibilité. Le personnel de ménage est sensibilisé/formé aux problèmes des seniors (dans le sens d'un dépistage précoce et primaire à la vulnérabilité).

C) Service de transports :

Pro Senectute soutient financièrement l'implication bénévole de certaines représentations locales dans l'organisation et l'exploitation des transports, dans le but du maintien à domicile.

D) Aide à la déclaration d'impôts

Ce service payant permet aux seniors de remplir leurs obligations fiscales. Actif de janvier à avril, ce service est proposé par des bénévoles indemnisés sous la coordination d'un chef de projet interne et avec le soutien financier de l'OFAS.

³ Selon la définition de la vulnérabilité de Pro Senectute Suisse : www.prosenectute.ch

4. TRAVAIL SOCIAL COMMUNAUTAIRE

Présentation: Le travail social communautaire consiste à accompagner et à soutenir, sur mandat, une collectivité de seniors (privée ou publique) dans le sens d'une meilleure prise en compte de leurs besoins et de leurs ressources, d'une manière générale (sur un territoire communal) ou dans un thème particulier (ex. culture), et avec leur participation. Il est assumé par une animatrice socio-culturelle et applique la Charte d'animation de PS CH.

A. Conciergerie sociale

Présentation : La conciergerie sociale facilite le quotidien et la qualité de vie des personnes âgées locataires des appartements confiés à l'institution. La référente sociale écoute et propose un encadrement adapté à chaque locataire dans le but de répondre à leurs besoins et dans le but de les rassurer. Diverses prestations pratiques sont proposées (urgences, courses, fourniture de médicaments, transports). La vie collective est encouragée (repas en commun, gestion du jardin potager extérieur, propositions d'animations diverses) dans le sens du « faire avec ». Les prestations des partenaires du réseau médico-social sont mises en évidence.

Enjeux : Ouvrir la référence sociale de Diabolo Menthe sur le quartier ; accompagner les seniors dans la prise en compte de leurs déficits (perspective promotion de la santé) ; intervenir hors-siège principal dans d'autres immeubles.

B. Travail social communautaire pour les communes

Présentation : Le travail social communautaire permet une meilleure prise en compte des besoins d'un groupe de seniors vivant dans une collectivité publique. L'animatrice socio-culturelle exerce des tâches de coordination avec la commission « Senior+ » locale, d'information pour un groupe cible, d'organisation d'activités spécifiques.

Enjeux : Soutenir les communes dans la réalisation de leur politique Senior+ via des mandats.

C. Intergénérationnel

Le travail social communautaire a comme vocation également de mettre en lien les générations (âgées entre elles, ou entre jeunes et âgés). Pro Senectute initie ou participe à différents projets dans ce sens :

➤ Seniors dans les salles de classes :

Prestation intergénérationnelle impliquant des retraité/e/s comme compétence sociale (expérience, image de la personne âgée) dans les classes (degrés primaire et infantine).

5. PROJETS SPECIFIQUES

Présentation: Pro Senectute Fribourg développe d'elle-même des projets spécifiques dans plusieurs domaines en dehors des domaines d'intervention classiques ci-dessus. La Fondation participe également comme partenaire au développement de projets ou de services par des collectivités ou des groupes de citoyens. Ces projets permettent de soutenir les seniors dans l'exercice de leur autonomie et dans le respect des valeurs de l'institution. La Fondation crée ainsi une dynamique participative en vue de développer, en partenariat, des solutions innovantes en faveur des seniors.

A) Pro50+ :

Mandat du Service public de l'emploi (Mesure Marché du Travail). Mentors retraité/e/s qui mettent leurs compétences au service des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans.

B) Cours de préparation à la retraite :

Collaboration avec Avantage.ch pour l'organisation de cours de préparation dans les deux langues.

6. LOBBYING ET NETWORKING

Présentation: Pro Senectute Fribourg participe aux développements du réseau médico-social fribourgeois. L'institution, via ses collaborateurs et sa direction notamment, relaie les besoins et bonnes pratiques aux politiques et au monde civil. Pro Senectute participe à la gestion de nombreuses organisations du réseau qui développent des bonnes solutions pour le public âgé et privilégient les échanges intergénérationnels. Enfin, Pro Senectute collabore avec des groupes ou association de seniors bénévoles dans les régions afin que des moments de rencontre soient proposés localement.

Partenariats privilégiés et à développer: (*liste non exhaustive*)

- Gérontopôle Fribourg-Freiburg (membre, secrétariat)
- Passe-Partout (membre du comité, fondateur)
- Plateforme des prestataires dans les logements adaptés (membre secrétariat)
- Mouvement des Aînés – MDA (contrat de collaboration)
- Fédération des retraités
- Frauenverein Fribourg (partenariat)
- Proches aidants Fribourg (membre, fondateur)
- Caisse de compensation du canton de Fribourg (convention de partenariat)
- Réseaux de santé des districts (y inclus les préfectures)
- HFR et Centres régionaux de santé
- RFSM
- Croix-Rouge fribourgeoise
- Association Alzheimer
- Association des communes fribourgeoises
- ORS-Caritas
- ...

Gouvernance⁴

Fonctionnement des organes

Le Conseil de fondation assume son rôle d'organe directeur en participant et en validant, périodiquement, la stratégie et les objectifs et, annuellement, les moyens financiers à disposition et le rapport de gestion. Ses membres sont personnellement ou professionnellement concernés par les questions de l'âge.

Le président du Conseil de fondation travaille étroitement avec la direction pour préparer les décisions du Conseil ; il engage la Fondation par sa signature collective à deux ; il assume des tâches de représentation au niveau cantonal et fédéral. Il est suppléé par le vice-président. *Des délégations* du Conseil sont mises sur pied en fonction des dossiers stratégiques et des compétences particulières des membres.

La direction est responsable de la gestion générale de la Fondation et propose la stratégie au Conseil. Elle engage et gère le personnel dans les limites du budget. La direction exerce son rôle de manière participative avec les responsables de secteurs. Ces derniers assument pleinement les tâches opérationnelles de gestion de leur secteur. Mensuellement, la séance de direction réunit les secteurs, monte et descend les informations, décide sur des questions transversales qui exigent une forte collaboration entre les secteurs.

⁴ Cf. Statuts du 20 mars 2018

Gestion moderne des ressources humaines

Pro Senectute est un employeur moderne et attractif qui permet à ses collaborateurs de poursuivre leur développement personnel et qui garantit une égalité entre hommes et femmes. La fondation prend soins des bénévoles actifs en leur proposant des formations continues, des moments de rencontre et une reconnaissance pour leur travail. Tous les collaborateurs et les bénévoles partagent la vision d'une société solidaire où l'âge est perçu comme une chance.

Représentations locales

Dans les districts, Pro Senectute développe et soutient des groupes régionaux de soutien, composé de seniors bénévoles et engagés pour la cause des aînés. Quelques activités ou services sont organisés avec le soutien opérationnel des collaborateurs de tous les secteurs. Ces représentations fonctionnent comme des relais essentiels dans les régions.

Marketing, communication et fundraising

Les outils de communication (réseaux sociaux, site internet, newsletter, gestion électronique des adresses, flyers) correspondent aux standards actuels. La Fondation garantit une très grande accessibilité de l'information auprès du public-cible ; elle garantit le bilinguisme. Pro Senectute développe intensément sa Corporate Identity. Elle développe les recherches de fonds via des campagnes périodiques.

Finances et informatique

Pro Senectute diversifie ses prestations et ses sources de financement afin de garantir sa stabilité à long terme. Pro Senectute fait preuve d'économicité, de transparence et d'ouverture dans le domaine comptable. Elle développe une comptabilité analytique qui permet de d'analyser la couverture des coûts pour chaque prestation. Au niveau informatique, Pro Senectute travaille avec des partenaires externes forts, en collaboration le plus possible avec Pro Senectute CH et/ou avec d'autres organisations de Pro Senectute en Suisse (OPS).

Entreprise sociale et responsable

Pro Senectute est une véritable entreprise formatrice qui propose des postes de formation dans tous les domaines concernés. Pro Senectute développe son implication sociale en tant qu'employeur dans la formation professionnelle des jeunes et dans leur sensibilisation aux défis de l'âge.

Pro Senectute s'engage dans le domaine du respect de l'environnement et dans les trois piliers du développement durable : social, écologie, économie.

Pro Senectute Fribourg

Passage du Cardinal 18

1700 Fribourg

026.347.12.40

info@fr.prosenectute.ch

www.fr.prosenectute.ch

IBAN : CH39 8080 8007 8805 4692 8